

ECAM 4

PAUVRETE ET EVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT DES MENAGES

1. Introduction

Au cours de la réalisation de la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM 4), un volet prix y a été associé afin de permettre l'élaboration des indices utilisés comme déflateurs régionaux pour les analyses. En effet, l'étude de la pauvreté monétaire prend en compte les disparités de prix au niveau national et nécessite la détermination d'un seuil de pauvreté monétaire à partir d'un panier de biens de consommation.

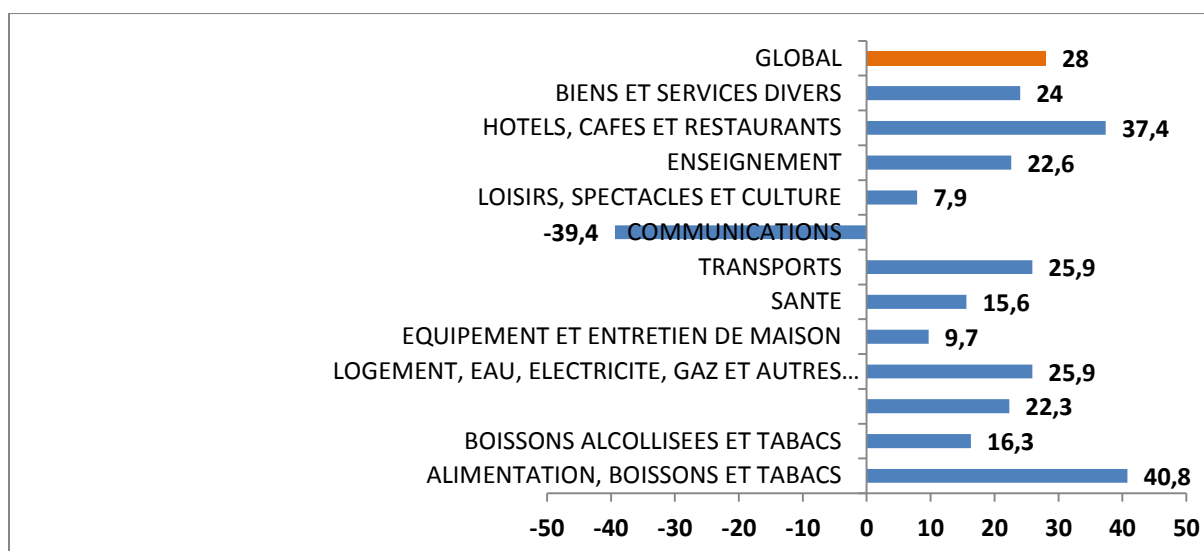
L'indicateur de mesure de niveau de vie des ménages est obtenu en faisant la somme des dépenses de consommation finale du ménage (à l'exclusion des biens durables), de l'autoconsommation des produits alimentaires (évaluée au prix du marché), du loyer imputé des ménages propriétaires de leur logement et des dons reçus en nature. Cependant, les prix ne sont pas uniformes sur l'ensemble du territoire national. Ils peuvent en effet varier du fait de la différence de coûts de transport quant il faut acheminer les produits des lieux de production ou d'importation aux lieux de consommation, c'est pourquoi il est nécessaire de calculer des déflateurs régionaux. Ces déflateurs permettront de ramener les dépenses de consommation finale, l'autoconsommation alimentaire ainsi que les dons reçus en nature des différentes régions de l'ECAM 4 aux prix de la région choisie comme région de référence (Yaoundé).

2. Evolution du niveau général des prix de 2007 à 2014

Au niveau national, les prix à la consommation finale des ménages ont augmenté de 28% entre le dernier trimestre de l'année 2007 et celui de l'année 2014. Cette flambée de prix résulte principalement de la progression des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (40,8%) ainsi que du renchérissement des prix des services de restaurants et hôtels (37,4%). Cette augmentation du niveau général des prix a été toutefois atténuée par la baisse de 39,4% des prix des biens et services de communication.

Au niveau des régions d'enquête, entre le dernier trimestre de 2007 et celui de 2014, les plus fortes hausses du niveau général des prix ont été enregistrées à l'Extrême-Nord (40,1%), à l'Est (38,5%), au Nord (33%), dans l'Adamaoua (32%) et au Sud (30%). La plus faible hausse est enregistrée à Yaoundé (17,6%).

Graphique 1 : Variation du niveau général des prix de 2007 à 2014



Source : ECAM 4, Volet prix, INS, Cameroun, 2014

3. Evolution des prix en relation avec le taux de pauvreté entre 2007 et 2014

En mettant en relation la hausse du niveau général des prix avec la pauvreté, il se dégage que le niveau général des prix au niveau national a augmenté de 28% tandis que le taux de pauvreté a baissé de 6%.

Tableau 1 : Evolution de l'indice général, de l'indice des produits alimentaires, de l'indice des produits non alimentaires, du taux de pauvreté entre 2007 et 2014 selon la région d'enquête

Région d'enquête	Indice Général	Produits alimentaires	Produits non alimentaires	Variation du taux de pauvreté en % (2007-2014)
Douala	27,8	31,1	26,7	-23,6
Yaoundé	17,6	27,9	13,9	-8,5
Adamaoua	32,0	41,6	23,6	-11,1
Centre (sans Yaoundé)	26,2	43,0	11,8	-26,5
Est	38,5	55,5	21,3	-40,5
Extrême-Nord	40,1	56,9	21,3	12,7
Littoral (sans Douala)	22,8	35,2	15,5	-37,3
Nord	33,0	41,3	25,8	6,6
Nord-Ouest	27,7	38,5	19,7	8,4
Ouest	25,1	40,6	14,5	-24,9
Sud	30,0	42,7	20,3	16,4
Sud-Ouest	29,3	39,4	23,0	-33,8
National	28,0	41,2	19,9	-6,0

Source : ECAM 4, Volet prix et Volet ménage, INS, Cameroun, 2014

Sur la période 2007-2014, certains éléments du cadrage macroéconomique ont été favorables à l'amélioration des conditions de vie des ménages. Ainsi, suite aux vives tensions sociales marquées en février 2008 par des émeutes, surtout dans les deux grandes métropoles Douala et Yaoundé, le Chef de l'Etat a pris les mesures suivantes pour atténuer la dégradation du pouvoir d'achat des populations :

- i) le blocage des prix des produits pétroliers à la pompe en versant une subvention à la SONARA pour compenser le manque à gagner induit par les variations des prix du Brent sur le marché international ;

- ii) la défiscalisation à l'importation de certains produits de première nécessité de grande consommation (riz, poisson, blé, farine de froment) ;
- iii) le relèvement du quota d'importation du ciment et de l'huile de palme afin de satisfaire la demande locale ;
- iv) la revalorisation de 15% de la rémunération mensuelle de base des personnels de l'Etat et le relèvement du taux de l'indemnité de non logement servie aux personnels civils et militaires de 20% du salaire de base contre 12% précédemment.

On peut aussi noter la création de multiples emplois à travers le recrutement des 25 000 jeunes en 2011, et le lancement des grands projets structurants qui aura généré de multiples emplois. La création des grandes écoles débouchant directement vers des recrutements comme l'Ecole Normale Supérieure de Maroua dont la première promotion a fourni près de 8000 emplois. Ces multiples opportunités d'emplois au cours de cette période ont certainement amélioré les conditions de vie des populations engendrant une baisse de la pauvreté malgré la hausse générale de 28% des prix à la consommation finale des ménages. Certaines régions présentent des particularités qui nécessitent une analyse particulière.

C'est dans la région de l'Extrême-Nord que l'on a enregistré la plus forte hausse du niveau général des prix et aussi de celui des produits alimentaires avec respectivement 40,1% et 56,9%. Cette augmentation des prix peut aussi expliquer la variation du taux de pauvreté observée dans cette région. De 2007 à 2014, cette région a connu plusieurs situations de crises et d'événements qui concourent à rendre la vie chère à travers l'accessibilité difficile aux aliments.

En 2008, la création de l'Université de Maroua avec un recrutement de plus de 8000 étudiants à l'Ecole Normale Supérieure de Maroua engendre un sérieux problème de logement et aussi une forte demande en produits alimentaires qui font grimper les prix. En 2009, la production céréalière baisse de près de 19% du fait de la sécheresse. En 2010, une épidémie de choléra s'installe à partir du mois de mai. En 2011, la sécheresse occasionne la perte des semis et retarde par conséquent la montaison des plantes engendrant une fois de plus de mauvaises récoltes. En 2012, avec des pluies diluviennes, la région fait face à des inondations historiques. Le niveau d'eau fait céder la digue de Maga, faisant déplacer de milliers de familles habitant le long des rives du fleuve Logone. En 2013, commence les attaques des Boko Haram dans certaines localités frontalières au Nigéria. Durant cette période, ces multiples événements ont impacté négativement l'offre des produits vivriers alors que la région faisait face à une augmentation de la demande. Cette situation a bien évidemment engendré une inflation qui n'a malheureusement pas pu être supportée par les populations du fait du manque d'opportunités (les travaux de réfection de la route Maroua Kousséri ont été arrêtés du fait de l'insécurité) pouvant améliorer le pouvoir d'achat.

La région de l'Est, avec 38,5%, a enregistré la seconde place en ce qui concerne l'évolution des prix entre 2007 et 2014. Cependant, la crise centrafricaine de 2013 qui a aussi engendrée de milliers de déplacés vers les localités de Garoua-Boulai, Betaré-oya, Ketté, Batouri, etc. serait la principale situation négative à avoir affecté cette région. Les perturbations enregistrées de ce côté ont causé la perte de bétail et la diminution des espaces cultivées. On note par contre une demande provenant de la mise en place de quelques projets structurants installés dans cette région. On peut citer le bitumage de la route Ayos-Bonis, la construction du barrage de Lom-Pangar et les installations des usines d'extractions de minerais comme ceux de l'or à Bétaré Oya ou du fer de Ballam. Ces projets

structurants ont certainement facilité les échanges et amélioré par conséquent le pouvoir d'achat des ménages. Ainsi, malgré l'inflation entre 2007 et 2014, ces facteurs peuvent expliquer la réduction du taux de pauvreté observée dans cette région.

Dans la région du Nord, l'inflation entre les deux périodes est estimée à 33,0% et le taux de pauvreté s'y est accrue de 6,6%. Cette région a connu les mêmes catastrophes naturelles que la région de l'Extrême-Nord entre les deux périodes. A cela, il faut enregistrer la dégradation de la route reliant Ngaoundéré à Garoua et rendant difficile l'écoulement de la production d'arachide, de l'oignon et d'autres vivres produits dans cette région. Il faut également rappeler les problèmes observés sur la filière de production de coton qui auraient engendré une diminution des revenus et par conséquent du pouvoir d'achat des ménages.

Au niveau de la région de l'Adamaoua, malgré la hausse des prix de 32%, le taux de pauvreté s'est réduit de 11%. Ceci peut être classé à l'actif du bitumage de la route Garoua-Boulai-Nandéké-Meiganga-Ngaoundéré. Cette route a fortement contribué à ouvrir cette région aux échanges, améliorant ainsi le pouvoir d'achat de ménages.

La région du Sud présente par contre des résultats atypiques au regard des investissements structurants qu'a bénéficié la région. La hausse de prix a été de 30% entre 2007 et 2014 et la pauvreté a augmenté de 16,4% en même temps. En effet, la région du Sud a accueilli le comice agropastoral en 2011. La préparation de ce comice a apporté à cette région quelques infrastructures, surtout hôtelières. La forte demande exprimée pendant ce comice a engendré une inflation qui a de la peine à s'estomper. De 2011 à 2014, la région du Sud a aussi enregistré la mise en œuvre des grands projets structurant comme la construction du port en eau profonde de Kribi, la construction du barrage de Memvelé, le bitumage de la route Sangmélina-Djoum-Ouessou. La région du Sud fait face à une demande insolvable du fait de la présence des marchés frontaliers comme Kye-Ossi, Abam-Minko, etc.. La production agricole de la région n'a pas pu s'adapter à ces multiples demandes venant à la fois des travailleurs qui se sont installés ou des pays voisins.

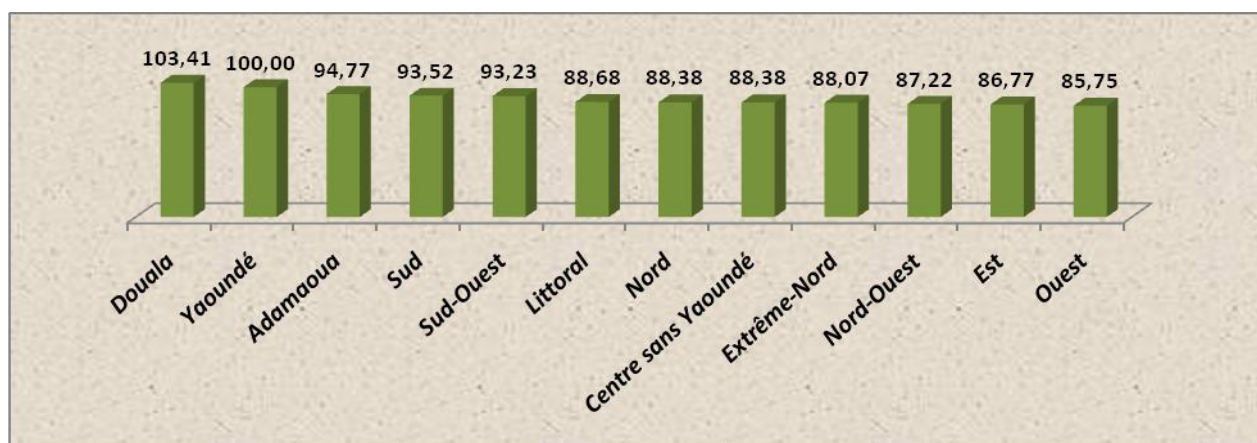
En plus des régions évoquées ci-dessus, la région du Nord-Ouest est la dernière région à avoir enregistré une augmentation du taux de pauvreté de 8,4%. L'évolution du niveau général des prix dans cette région est de 27,7%.

4. Comparaison spatiale des prix

A partir du panier des biens et services de l'ECAM 4 qui contenait plus de 70% du panier utilisé à l'ECAM 3, en plus des indices temporels des prix entre les deux périodes de collecte, il a été calculé des déflateurs régionaux pour normaliser les dépenses au prix de Yaoundé. Le calcul de ces déflateurs a permis de rendre comparables les dépenses de consommation finales des ménages à celles de Yaoundé (choisie comme région d'enquête de référence). Plus le niveau du déflateur d'une région est proche de 100, plus le niveau de prix dans cette région est proche de celui de Yaoundé. Ainsi, Douala avec un déflateur de 103,4 est plus cher que Yaoundé. Les déflateurs des autres régions sont tous au-dessous de 100 indiquant de ce fait que ces régions sont moins chères par rapport à Yaoundé. Les plus faibles déflateurs sont respectivement 85,75% et 86,77% et sont enregistrées dans les régions de l'Ouest et de l'Est. La région de l'Adamaoua qui a un déflateur se situant à 94,77% est la région d'enquête dont le déflateur est le plus proche des ceux des grandes métropoles que sont Yaoundé et Douala.

En faisant une analyse comparative des déflateurs obtenus en 2007 avec celles de 2014, des changements importants sont observés. A titre d'illustration, les régions de l'Extrême-Nord et du Nord qui étaient les régions les plus moins chères en 2007 (80,8% et 82,4% respectivement) ont perdu leur place et se retrouvent en quatrième et sixième rang des villes les plus moins chères. Ceci peut trouver des explications dans les problèmes sécuritaires et les multiples catastrophes cités plus haut. Les régions de l'Ouest, du Nord-Ouest et de l'Est qui occupaient respectivement les troisième, quatrième et cinquième rangs des régions les plus moins chères occupent en 2014 les trois premières places des régions les plus moins chères. Le Centre sans Yaoundé qui était la troisième région d'enquête la plus chère en 2007 se retrouve en huitième rang et est remplacée par l'Adamaoua qui a bénéficié de la construction de la route Garoua Boulai-Meiganga (Nandéké)-Ngaoundéré favorisant les échanges. Avec l'augmentation des prix observée pendant l'organisation du comice agropastoral dans la ville d'Ebolowa et les gros chantiers structurants, la région du Sud est devenue la quatrième région la plus chère alors qu'elle occupait le septième rang en 2007.

Graphique 2: Déflateurs régionaux de l'ECAM 4 base 100 Yaoundé



Source : ECAM 4, Volet prix, INS, Cameroun, 2014

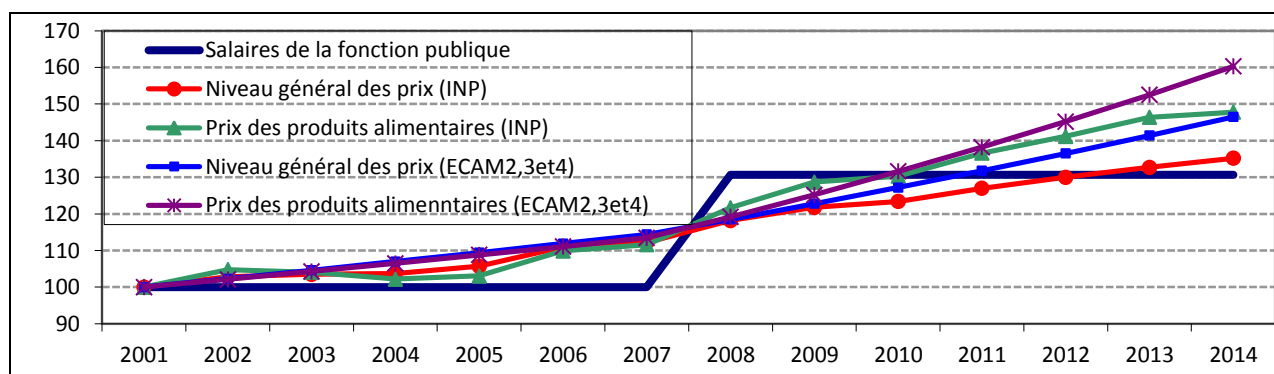
5. Evolution des prix en relation avec les revenus

Au cours de la période 2001-2014, l'économie camerounaise a fait face à une série de chocs exogènes ayant induit des hausses généralisées des prix à la consommation finale des ménages. Les amplitudes des hausses ont été variables, mais cumulées. Elles ont fortement réduit le pouvoir d'achat des populations déjà fragilisées par une crise qui date des années 90. Le soulèvement populaire de février 2008 qui marque l'apothéose de ces chocs, a pour principale origine la faiblesse du pouvoir d'achat des ménages. Face à cette situation, le Gouvernement, en plus d'actionner sur le mécanisme d'ajustement des prix des produits pétroliers à la pompe, a mis en place une nouvelle mesure pour contenir la flambée des prix des produits importés de grande consommation dont le riz, la farine de blé et le poisson congelé. La revalorisation de la rémunération mensuelle de base des personnels de l'Etat à partir d'avril 2008 a renforcé le pouvoir d'achat des ménages, mais les effets ont été de très courte durée.

En effet, au regard du graphique ci-dessous, la hausse enregistrée sur le niveau général des prix à la consommation finale des ménages traverse la barre de la revalorisation des salaires en 2012. Quant au niveau général des prix relevés dans le cadre des différentes

ECAM¹, la hausse devient plus importante que le niveau de revalorisation des salaires dès 2011. En plus, ce graphique montre que pour continuer de subvenir aisément aux dépenses alimentaires, les ménages sont obligés d'abandonner les dépenses d'autres fonctions de consommation. La hausse des prix des produits alimentaires, quelle que soit la source de données, dépasse le niveau de revalorisation des salaires à partir de l'année 2010. Si l'on se réfère aux données des ECAM, en 2014, les prix de produits alimentaires ont crû de 60% par rapport à 2001, alors que la revalorisation des salaires n'est que de 30% par rapport à la même année ; soit un gap de 30%. Du fait que l'autoconsommation couvre plus de la moitié de la consommation alimentaire des ménages en milieu rural, les populations résidant dans ce milieu ne connaissent pas autant de difficultés d'accès aux aliments que ceux résidant en milieu urbain. Ce gap est seulement de 18% lorsqu'on utilise l'indice actuel des prix à la consommation finale des ménages. Ceci peut s'expliquer par les mesures de défiscalisation des produits de grande consommation prises par les pouvoirs publics en 2008. Les produits importés comme le riz et la farine de blé ont connu une quasi-stabilité entre 2008 et 2014. Ces produits ont une forte pondération dans le calcul de l'indice des prix à la consommation. Par contre, les produits vivriers dont les prix ont presque doublé entre 2001 et 2014 font l'objet d'une forte autoconsommation dans les villages. C'est la prise en compte de cette forte autoconsommation dans l'évolution des prix des ECAM qui explique le gap encore plus grand pour les produits alimentaires suivant cette source. La conséquence étant l'abandon des produits vivriers au profit des céréales importées dans les grandes métropoles.

Graphique 3: Evolution des prix comparée aux revenus



Source : INS, Annuaire statistique 2010 et ECAM 4, Volet prix, Cameroun, 2014

6. Conclusion

Malgré les multiples efforts consentis par les pouvoirs publics à lutter contre la vie chère, les prix à la consommation des ménages ont grimpé de 28% entre 2007 et 2014 ; soit une évolution moyenne de 3,6% par an. Cette évolution moyenne est légèrement au dessus du critère de convergence de la zone CEMAC. En dépit de ce niveau d'inflation, la pauvreté a connu un léger recul entre ces deux années. Toutefois, les régions n'ont pas connu le même taux d'inflation entre 2007-2014 et la pauvreté s'est aggravée dans certaines régions, notamment dans la région de l'Extrême-Nord. Les régions ayant enregistré une évolution négative ont pour la plupart été victimes des catastrophes ou autres circonstances peu reluisantes comme les problèmes de sécurité.

¹ Les pondérations utilisées dans le cadre des indices ECAM prennent en compte toute la consommation finale des ménages y compris l'autoconsommation et les transferts alors que les pondérations utilisées pour l'indice national des prix ne prennent en compte que les dépenses effectives de consommation finale des ménages.